



European
Commission

***L'Energy Poverty
Advisory Hub de l'UE***
(EU Energy Poverty
Advisory Hub)





La prise de conscience de la précarité énergétique va croissant en Europe. Le nouveau site Internet du Centre de conseil sur la précarité énergétique (Energy Poverty Advisory Hub – *EPAH*), initiative phare de l'Union européenne menée par la Commission européenne à la demande du Parlement européen, consiste en un réseau collaboratif de parties prenantes visant à éradiquer la précarité énergétique et à accélérer la transition énergétique équitable des collectivités européennes locales.

La mission du Centre de conseil sur la précarité énergétique au sein de l'UE est d'intervenir auprès des collectivités locales et autres parties prenantes souhaitant agir dans cette lutte contre la précarité énergétique.

Dans l'Union européenne, plus de 34 millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique à des degrés divers, les groupes les plus vulnérables étant les plus exposés.

La précarité énergétique peut revêtir diverses formes : lorsque les factures d'énergie absorbent un pourcentage élevé du revenu des ménages, affectant leur capacité à couvrir d'autres dépenses ; lorsque les ménages sont contraints de réduire leur consommation d'énergie. De faibles revenus, des bâtiments et appareils domestiques non performants et des besoins énergétiques spécifiques contribuent à cette problématique.

Ces conditions peuvent avoir de graves répercussions sur la santé physique, mentale et sur le bien-être des individus.



Un chauffage, un système de climatisation et un éclairage adéquats, associés à l'énergie nécessaire à l'alimentation des appareils domestiques, sont des services énergétiques essentiels qui garantissent un niveau de vie décent.

Faciliter l'accès à ces services donne aux citoyens la possibilité d'exploiter pleinement leur potentiel et de renforcer l'inclusion sociale.

La prise de conscience de la précarité énergétique va croissant en Europe. Le nouveau site Internet du centre de conseil sur la précarité énergétique (Energy Poverty Advisory Hub – *EPAH*) consiste en un réseau collaboratif de parties prenantes visant à **éradiquer la précarité énergétique** et à accélérer la transition énergétique équitable des **collectivités européennes locales**.

La mission du Centre de conseil **sur la précarité énergétique au sein de l'UE** est d'intervenir auprès des collectivités locales et autres parties prenantes souhaitant agir dans cette lutte contre la précarité énergétique.

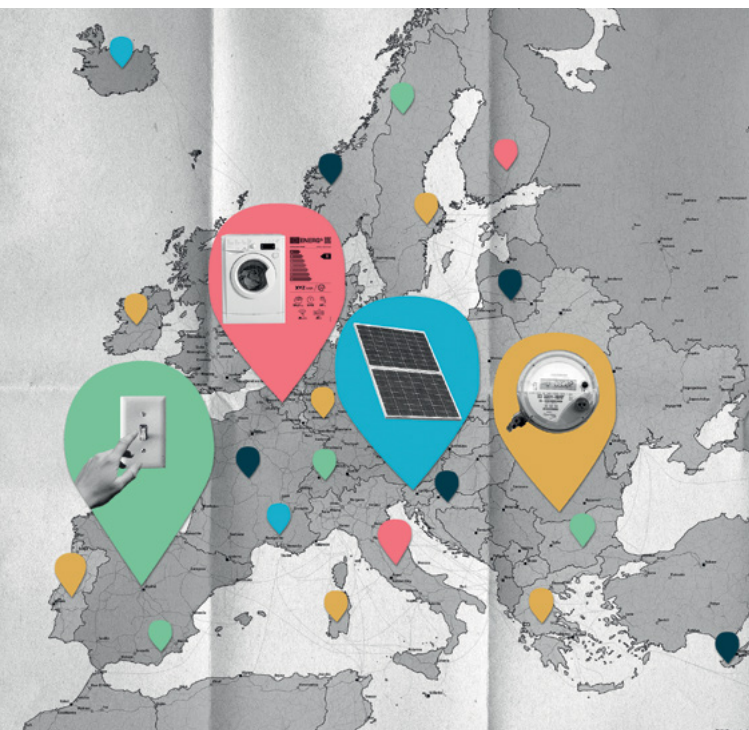
Rendez-vous sur notre plateforme pour

Découvrir les actions locales

Plusieurs villes et villages européens ont déjà commencé à intervenir contre la précarité énergétique en adoptant une démarche locale adaptée aux besoins de leurs collectivités. Découvrez l'article « **Tackling energy poverty through local actions – Inspiring cases from across Europe** » (« Combattre la précarité énergétique par des actions locales – initiatives stimulantes à travers l'Europe » en français) et consultez notre **ATLAS en ligne (EPAH ATLAS)** pour vous inspirer de nombreuses études de cas et de mesures locales.

?

Vous avez connaissance d'autres projets ou mesures favorables en ce sens? Publiez-les sur l'Atlas en ligne.



En savoir plus sur la précarité énergétique et les moyens de l'atténuer

Afin de réduire la précarité énergétique, il convient de la comprendre, la mesurer et la contrôler. Des outils gratuits seront mis à votre disposition pour suivre le processus. **Trois formations ouvertes en ligne** permettront aux participants d'améliorer leurs compétences afin de développer leur propre démarche en matière de lutte contre la précarité énergétique. Vous aurez accès à un **ensemble d'indicateurs** permettant d'évaluer la situation quant à la précarité énergétique à l'échelle locale (développés par la Convention des maires, l'EPAH et le Centre commun de recherche).

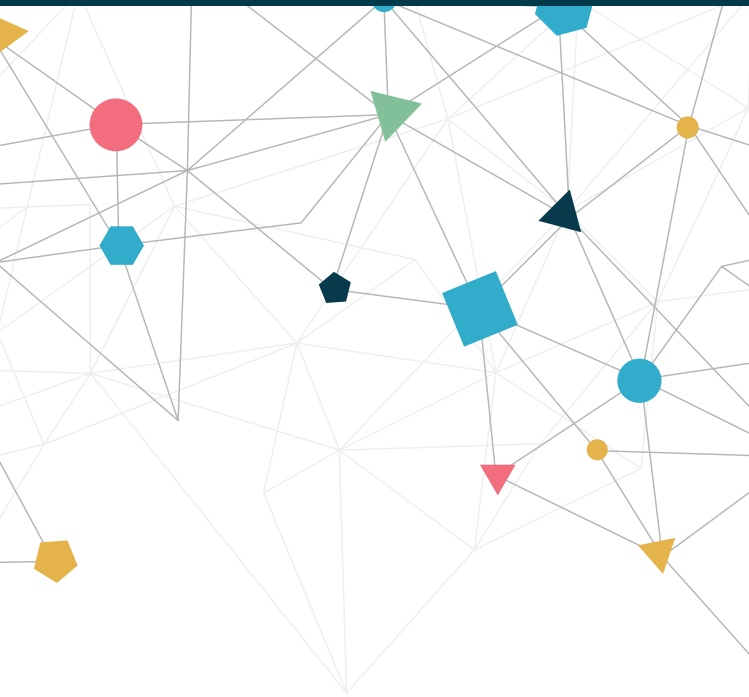
Lancer votre propre démarche locale

La lutte contre la précarité énergétique constitue une priorité, mais elle se heurte souvent à des situations complexes. Votre ville ou commune souhaite lancer une action locale en matière de précarité énergétique et a besoin de conseils? Le **service d'assistance** de l'EPAH vous orientera dans la bonne direction. Vous aurez également la possibilité de répondre à **2 appels à projets dans les années à venir** afin de soutenir les autorités locales et les municipalités. Les villes sélectionnées seront assistées par des organisations spécialisées et l'équipe de l'EPAH pour la mise en œuvre de leur projet.



CONTACTER LE SERVICE
D'ASSISTANCE





Retrouvez-nous sur :

 energy-poverty.ec.europa.eu

 info@energypoverty.eu

 [#energypovertyAH](https://twitter.com/energypovertyAH) [#EPAH](https://twitter.com/EPAH)